

21 Jul 2023 -10:32

Appartient à Conseil des ministres du 20 juillet 2023

Renforcement de la police intégrée : crédits supplémentaires

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé l'attribution de crédits supplémentaires dans le cadre de la nouvelle politique, afin de renforcer la police intégrée.

Ces crédits permettent de libérer les moyens budgétaires nécessaires pour assurer le réinvestissement dans la flotte maritime et le matériel informatique ainsi que l'acquisition des boutons d'alarme anti-rapprochement dans le cadre du plan d'action national de lutte contre les violences basées sur le genre.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be